

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
du conseil communal
Séance du 23 novembre 2023

Date de l'annonce publique de la séance : 16 novembre 2023 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 16 novembre 2023

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Jean-Claude Ruppert, M. Dries D'Exelle, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Mike Molling, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé : M. Mike Molling pour les points 4, 5, 6, 7, 8, 9,10-a,b,c, et 11

LE CONSEIL COMMUNAL,

- 1) a pris note des explications du garde-forestier, M. Tom Engel, relatives au plan de gestion forestière de l'année 2024 et en particulier de la construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Um Hintgen » à Bous et a arrêté à l'unanimité le plan de gestion des forêts communales pour l'année 2024.
- 2) a approuvé à l'unanimité un devis du 31 octobre 2023, établi par l'administration de la Nature et des Forêts, relatif à la 1^{ière} phase de construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Um Hintgen » à Bous à hauteur de 69.845.-€ TTC.
- 3) a décidé à l'unanimité des membres de procéder à une vente aux enchères du bois de chauffage à partir de 2024 et a arrêté les conditions de participations ainsi que les seuils minimaux des 1^{ières} mises à appliquer lors de la vente aux enchères.
- 4) a pris note des explications de Mme Nadine Thoma et de Mme Samantha Bazard, chargée de direction et chargée de direction adjointe de la Maison Relais à Trintange, relatives au concept pédagogique de la Maison Relais de Trintange et a approuvé à l'unanimité des membres présent ledit concept.
- 5) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du 26 octobre 2023.
- 6) a approuvé à l'unanimité des membres présents la prolongation des contrats de baux relatifs aux terrains communaux sis à Bous au lieu-dit « An de Lousen ». Les contrats viendront à échéance le jour de la signature du bail emphytéotique avec l'Etat dans le cadre du projet de la valorisation écologique en cours d'élaboration.
- 7) a approuvé à l'unanimité des membres présents un acte notarié du 25 octobre 2023 entre le collège échevinal et les consorts Beissel portant sur l'acquisition de diverses parcelles sises à Bous au lieu-dit « Am Zéimert » d'une surface totale de 86,10 ares au prix de total de 516.600.-€. L'acquisition est effectuée à des fins d'utilité publique à savoir l'agrandissement écologique de la cour de l'école à Bous.
- 8) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 13 novembre 2023 entre le collège échevinal et Mme Christiane Schmit et Mme Michelle Schmit portant sur l'exécution d'un plan d'aménagement particulier (PAP) sur des fonds sis à Rolling au lieu-dit « rue d'Assel ». Le PAP prévoit la construction de deux maisons unifamiliales isolées. La commune de Bous-Waldbredimus cèdera à titre gratuit deux emprises aux lotisseurs. En contrepartie, les lotisseurs procéderont à l'aménagement d'un trottoir le long de leurs parcelles dans la rue d'Assel à Rolling.
- 9) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 15 novembre 2023 entre le collège échevinal et Mme Corinne Leytem et M. Gilles Rock portant sur l'exécution d'un plan d'aménagement particulier (PAP) sur des fonds sis à Bous au lieu-dit « rue de Stadtbredimus ». Le PAP prévoit la construction d'une maison unifamiliale isolée. La convention ne prévoit ni une cession de fonds ni une compensation financière du fait que le terrain est raccordé à l'ensemble des infrastructures.

10.a) a arrêté à l'unanimité des membres présents les montants pour des cadeaux et dons à allouer à l'occasion de départ et d'événements de famille ainsi que pour services rendus pour les membres du conseil communal, du personnel communal et du personnel enseignant.

10.b) a arrêté à l'unanimité des membres présents le montant du cadeau de départ pour M. Martin Bohler, ancien membre du conseil communal de la commune de Waldbredimus.

10.c) a arrêté à l'unanimité des membres présents le montant du cadeau de départ pour M. Jos Johanns, ancien membre du conseil communal de la commune de Bous.

11) a arrêté à l'unanimité des membres présents le montant du cadeau de départ pour M. Robert Bour, ancien instituteur de la commune de Bous.

12) a arrêté à l'unanimité une adaptation du règlement communal du 21 septembre 2023 portant sur les commissions consultatives et sur la commission communale du vivre-ensemble interculturel.

13) a confirmé avec 7 voix pour et 4 voix contre sa décision du 26 octobre 2023 portant sur la participation de la commune à l'action « Epargne scolaire » de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat.

14) a fixé à l'unanimité à 5.000.-€ le montant d'un don à allouer à l'organisation Médecins sans frontières dans le cadre de la crise humanitaire en Israël et en Palestine.

15) a discuté sur d'éventuels immeubles pourront servir comme structures d'accueil pour réfugiés et constate qu'aucun des immeubles communaux inoccupés répondra aux normes de salubrité requises.

16) a approuvé à l'unanimité diverses déclarations de recettes.

17.a) a pris note des informations du collègue échevinal sur

- l'organisation de la fête de la St Nicolas le 02 décembre 2023
- d'un rendez-vous avec l'Institut national pour le patrimoine architectural (INPA) le 15 décembre 2023 au Centre culturel Jos Renel à Waldbredimus. L'INPA procèdera à une expertise du bâtiment ceci dans le cadre d'une demande de classement de protection nationale, demande laquelle n'émane pas du conseil communal de Bous-Waldbredimus.
- d'une autorisation de construire pour une exploitation viticole à Erpeldange – Scheuerberg accordée à la société Luxembourg Vine Huggers

17.b) a pris note des interpellations des conseillers sur

- le renouvellement d'une partie de la canalisation à Trintange dans le cadre du chantier de la rue de Canach à Roedt.
- la recherche d'un site approprié pour le « Buergbrennen » de l'amicale des sapeurs-pompiers de Waldbredimus.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Joé Beissel	 Mireille Braun	 Netty Kill	 Mike Molling
 Jos Muller	 Louis Oberhag	 Alain Thill	